

Application de la PAC 2003 : Conséquences économiques directes et évolution dans des élevages laitiers.

Michel Deraedt, Wessel van Waveren, Fabienne Fabre

Bureau Technique de Promotion Laitière

La Futaille 72 700 Rouillon

Tél : 02 43 28 65 77

Fax : 02 43 23 82 45

btpl.lemans@btpl.fr

Résumé

Pour évaluer les impacts de la réforme de la PAC et étudier des pistes d'amélioration, nous utilisons le logiciel OLYMPE.

Sa mise en œuvre se fait chez les éleveurs qui valident toutes les saisies. Ils déterminent eux-mêmes les pistes à étudier et examinent les résultats avec le conseiller, sur les aspects économiques comme sur les aspects pratiques et de travail.

L'étude montre que les impacts de la réforme et les solutions envisagées sont fortement influencés par la situation dans laquelle les exploitations se trouvent au moment où elle survient. En particulier :

- ☞ Le niveau d'endettement
- ☞ La durée pendant laquelle l'endettement élevé persiste
- ☞ Le degré de spécialisation laitière de l'exploitation
- ☞ Le degré de saturation de l'outil de production et sa modularité
- ☞ Le degré de saturation de la main d'œuvre et les modifications possibles

L'idée dominante des éleveurs rencontrés est de saturer l'outil de production laitier et la main d'œuvre disponible pour s'en sortir économiquement.

Ceci est illustré par la présentation du cas d'une exploitation laitière.. Elle est très spécialisée en lait et produit plus de 800°000 litres de lait avec 3 personnes. Elle est très endettée, pendant encore plus de 10 ans.

Elle ne peut pas survivre à une baisse de 15 ou 20% du prix du lait.

Une seule solution convient parmi les pistes envisagées par les éleveurs : reprendre une exploitation laitière qui se présenterait, avec, en location : + 50 ha et + 275 000 litres de lait (+33%).

Les éleveurs pensent que le travail supplémentaire demandé pourra être assuré par les personnes en place.

Les éleveurs apprécient particulièrement de faire le point sur les conséquences de la réforme sur leur exploitation, et de pouvoir ainsi définir une stratégie à moyen terme. Ils peuvent dès à présent penser leurs orientations dans cette stratégie globale et commencer à prendre des décisions dans ce sens.

Introduction

L'étude a été réalisée par le BTPL entre novembre 2004 et janvier 2005 dans 5 exploitations laitières du réseau European Dairy Farmers en France.

Les éleveurs concernés sont particulièrement préoccupés par l'avenir de leur exploitation à la suite de la mise en application de la réforme de la PAC de juin 2003. Ils ont été les premiers à répondre à la proposition du BTPL de réaliser des simulations pour l'adaptation de leur exploitation aux nouvelles conditions.

Ces études ont été réalisées avec le concours de l'ONILAIT et du CNIEL.

Cette communication a pour but essentiel de montrer la méthode d'intervention, nous l'illustrerons par la présentation d'un des cas traités.

Méthode d'intervention :

1. Le logiciel Olympe

Les simulations économiques ont été réalisées grâce au logiciel OLYMPE créé par M. Attonaty à l'INRA de Grignon. La flexibilité de l'outil permet de simuler presque toutes les options imaginables. OLYMPE nous donne également la possibilité de gérer le temps de travail, thème sur lequel les éleveurs du réseau EDF sont particulièrement sensibles.

2. Les choix personnels des exploitants

Chaque étude a donné lieu, pour commencer, à une rencontre de travail d'une journée entre l'éleveur (ou les éleveurs) et l'ingénieur du BTPL. Il s'en est suivi plusieurs échanges ultérieurs de manière à affiner les différents choix, voire à imaginer de nouvelles variantes. Aucune simulation n'a été imposée par l'ingénieur du BTPL. Toutes ont été choisies par les éleveurs eux-mêmes. Il n'est présenté dans ce document que les simulations qui n'ont pas été abandonnées au cours des travaux.

3. D'abord estimer les effets de la réforme sur les cas individuels.

Le premier travail a consisté à évaluer de la manière la plus précise possible l'impact direct de la mise en place de la réforme dans les conditions de chaque exploitation. OLYMPE permet de travailler sur 10 ans. Nous avons choisi de garder l'année 2003 comme témoin d'avant réforme. Notre travail s'étale donc jusqu'en 2012, année encore concernée par les accords de Luxembourg. Nous examinons ainsi également les années intermédiaires, de 2004 à 2006, au cours desquelles la réforme se met en place progressivement.

Prix du lait : vu l'incertitude qui subsiste sur son évolution, nous avons choisi de tout calculer en fonction de 3 niveaux de baisse différents par rapport au prix de 2003 : -10 %, -15 %, -20 % (tableau 1).

4. Ensuite chiffrer les différentes possibilités de réaction individuelle des producteurs laitiers.

Après avoir pris connaissance des estimations des effets de la réforme, les éleveurs ont choisi eux-mêmes les variantes à tester. De cette manière, ils ont intégré les potentialités locales ainsi que leurs contraintes propres.

Il ne s'est donc pas agi de tester des schémas tout prêts, mais bien de faire émerger les réactions les plus réalistes possibles en fonction de chaque cas particulier.

En terme de stratégie, il nous a souvent été utile de pouvoir observer jusqu'en 2012 les conséquences des choix imaginés par les éleveurs. En effet, un nombre non négligeable d'options, en réaction à la situation calculée pour 2007, sont prises seulement en 2008 ou 2009, voire plus tard en fonction des engagements financiers à long terme déjà en place.

5. Une batterie de critères économiques

Parmi tous les critères économiques disponibles dans Olympe (bilan, compte d'exploitation général, soldes intermédiaires de gestion, trésorerie, travail, etc...) nous avons choisi de présenter ceux qui nous semblent les plus pertinents pour relater l'incidence des choix des exploitants (tableau 2).

Pour pouvoir accéder à ces paramètres, les informations suivantes ont été enregistrées sous Olympe :

- Produits, aides
- Charges opérationnelles
- Charges de structure, amortissements, estimation des cotisations et contributions sociales
- Emprunts, subventions, trésorerie, TVA
- Prélèvements privés
- Travail

Données communes à toute l'étude

Tableau 1 : Evolution du prix du lait

La progression des baisses par rapport à 2003 s'établit selon le calendrier suivant :

Niveau baisse :	Année	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
10%	Indice	100	97	92	90	90	90	90	90	90	90
15%	Indice	100	97	92	88	85	85	85	85	85	85
20%	Indice	100	97	91	86	80	80	80	80	80	80

Tableau 2 : Critères économiques utilisés

Libellé	Signification
Produit	Tous les produits agricoles de l'exercice. Pas de produits exceptionnels.
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (E.B.E.) pour l'exercice = Produit – Charges opérationnelles – Charges de structure hors amortissements et hors frais financiers, rémunération des associés non déduite.
Annuités	Annuités à long et moyen terme remboursées par l'Entreprise (capital et intérêts)
Revenu Disponible	Revenu Disponible (pour la famille et l'auto-financement) = EBE – Annuités – frais financiers CT
CAF	Capacité d'Auto-Financement (C.A.F.) créée au cours de l'exercice = EBE – annuités – frais financiers CT – prélèvements privés
Résultat	Résultat courant créé au cours de l'exercice = Produit – Charges opérationnelles – Charges de structure y compris amortissements et frais financiers, rémunération des associés non déduite
Primes	Ensemble des aides (PAC, CTE, CAD, ICHN, etc.)
Xxxxx Evolution	Le terme Evolution placé après l'un des critères ci-dessus signifie simplement que le critère est présenté en % par rapport à l'année 2003

Repères généraux pour les critères économiques :

- ☞ Il est souhaitable que l'EBE représente au moins 33% du produit, avec l'objectif de s'approcher ou de dépasser 40%.
- ☞ De nombreuses banques limitent les annuités à 33% de l'EBE. Au-delà, l'exploitant prend un risque jugé souvent excessif. Ne pas aller au-delà de 66%.
- ☞ La CAF est nécessaire pour assurer la part d'autofinancement inévitable des petits et des gros investissements. Elle permet également d'abonder la trésorerie pour les avances aux cultures. En activité laitière le minimum à atteindre souvent avancé pour une sécurité suffisante est de 7% du produit. En activité poly-culture élevage, il est préférable d'atteindre au moins 12%.

Présentation de l'exploitation

L'EARL :

- Les hommes :
Un couple installé en Basse-Normandie.
Un salarié permanent. De nombreuses tâches sont sous-traitées.
Installation sur le site depuis juillet 2001, avec reprise de l'EARL, à la suite du départ en retraite des parents.
- Productions :
Référence lait : 813 000 litres. Veaux d'élevage nourris au lait entier.
100 Vaches laitières ; vêlage des primipares à 2 ans, renouvellement 35%.
111 ha de SAU dont 82 ha de surfaces fourragères (moitié Maïs et moitié Herbe)
29 ha de cultures de vente : maïs grain et jachère.
La quasi-totalité des travaux des champs est réalisée par entreprise ou autre main d'œuvre et matériel extérieurs.
- Equipements :
Bâtiment aux normes pour 136 vaches, occupé aujourd'hui par les 100 vaches et une partie des génisses. Installation classée autorisée pour 136 vaches. Autre bâtiment (aux normes) pour le reste des génisses. Très peu de matériel.
- Endettement :
Remboursement en cours des prêts de reprise de l'exploitation et de la mise aux normes des bâtiments. Les annuités représentent, en 2003, 56% de l'EBE. Cet endettement prononcé doit persister encore une dizaine d'années vu que les prêts concernés ont été contractés pour 12 à 15 ans en 2001.
- Dépenses à venir, incontournables :
Renouvellement du godet et du télescopique en 2007, amélioration de la salle de traite en 2009
- Revenu en 2003 :
L'EBE tiré de l'exploitation permet de rembourser les annuités assez élevées évoquées ci-dessus, d'assurer les prélèvements privés des exploitants et de laisser une Capacité d'Auto-Financement Nette à hauteur de 5% du produit. Ce pourcentage serait un peu faible pour un système laitier en régime de croisière, mais il peut être jugé satisfaisant puisque l'exploitation est en phase d'investissement. La trésorerie est légèrement positive.
- Prélèvements privés :
L'étude ne prend pas en compte de revalorisation des prélèvements privés au cours des 10 ans, pourtant inévitable. Cette mise à jour dépendra bien sûr de l'élévation du

coût de la vie. Nous discuterons de la possibilité de les majorer dans les hypothèses favorables.

o Menaces :

Une surface non négligeable louée par l'EARL est susceptible d'être reprise par son propriétaire au cours des années prochaines, essentiellement pour terrain à bâtir. 13 ha de maïs non primés mais admissibles au DPU et 7 ha d'herbe sont concernés. Perdre ces surfaces signifierait une perte non remplaçable de DPU.

Hypothèse de base : simple application de la PAC 2003.

L'hypothèse de base prend en compte la situation réelle de l'exploitation aujourd'hui et le renouvellement incontournable du matériel pour les années à venir. Nous appliquons les règles connues de mise en place de la PAC 2003 et simulons trois niveaux de baisse du prix du lait (tableau 1).

Nous considérons que l'EARL a déjà mis en œuvre et continuera à prendre les mesures nécessaires pour n'être pas pénalisé par la conditionnalité des aides PAC.

Résultats de l'hypothèse de base :

Une baisse du prix du lait de 20% aurait pour conséquences pour les années à partir de 2007 (tableau 11a) :

- une baisse du produit de 8%
- une baisse de l'EBE de 30%
- une CAF qui devient négative
- alors que le résultat courant se redresse progressivement jusqu'au niveau d'origine

Une CAF négative durablement n'est pas supportable pour l'exploitation : les exploitants seraient obligés de puiser sur la trésorerie puis de revendre du capital d'exploitation pour vivre.

Le résultat courant qui reste correct est donc un très mauvais indicateur de la santé de l'exploitation dans ce cas. Cela est dû à un choix d'amortissements courts et dégressifs sur les investissements lourds de l'installation en 2001. Les amortissements se réduisent fortement à partir de 2010 alors que les annuités d'emprunt sont toujours à un niveau élevé. En conséquence, le résultat courant se relève alors que l'EBE et la CAF sont très diminués.

Avec une baisse de 15% sur le prix du lait :

La situation est moins catastrophique mais n'est pas viable à long terme.

Une CAF proche de zéro ne permet pas d'autofinancement sur l'exploitation, qui ne peut encaisser aucun mauvais résultat annuel.

Si le prix du lait ne baisse que de 10% :

- Le produit reste à son niveau de 2003
- L'EBE chute de 14%
- La CAF chute de 33% tout en représentant encore 3.5% du produit

La baisse de performances économiques n'est pas due ici à la baisse des produits agricoles. Elle est liée à l'augmentation de la cotisation MSA consécutive à la diminution progressive des amortissements sur l'exploitation et à l'arrivée à terme des réductions de MSA pour les jeunes installés.

C'est le cap difficile à franchir, bien connu pour les JA. La situation commencera à s'améliorer quand les premiers gros emprunts seront arrivés au terme de leur remboursement. Mais une solution plus rapide consiste à augmenter le volume de production, spirale d'augmentation des investissements.

Conclusion pour l'hypothèse de base :

Sans une adaptation importante de l'exploitation, celle-ci ne peut survivre à une baisse du prix du lait de 20% ni même de 15%.

Une baisse de 10% seulement du prix du lait ne maintient pas la Capacité d'Auto-Financement au niveau de 2003 et ne permet pas d'assurer le minimum souhaité. Si une telle situation se produisait, l'exploitation survivrait à condition qu'aucun élément négatif (aléas climatiques, perte de surface, pénalités sur les aides PAC, etc.) ne vienne dégrader le résultat.

L'exploitation est justement menacée de perdre 13 ha de maïs et 7 ha d'herbe. Une telle réduction de surface mettrait en péril la survie de l'exploitation telle qu'elle est.

Il est donc impératif de trouver des solutions pour supporter les effets de la réforme.

Tableau 11a : résultats du scénario de base avec une baisse du prix du lait de 20%

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produit Evolution	100	97.8	98.6	96.6	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9	91.9
EBE Evolution	100	95.8	93.7	84.2	66.1	67.4	70.8	72.7	71.9	69.6
EBE sur Produit	35.5	34.8	33.8	31.0	25.6	26.1	27.4	28.1	27.8	26.9
Annuités Evolution	100	95.8	93.8	88.7	81.1	90.0	81.5	83.0	83.0	83.0
Annuités sur EBE	55.7	55.7	55.8	58.7	68.4	74.4	64.2	63.6	64.3	66.5
Revenu Dispo Evolution	100	95.7	93.5	78.5	47.2	39.0	57.4	59.9	57.9	52.7
CAF Evolution	100	87.2	80.4	35.2	-59.3	-84.2	-28.7	-21.1	-26.9	-42.7
CAF sur Produit	5.2	4.7	4.3	1.9	-3.4	-4.8	-1.6	-1.2	-1.5	-2.4
Résultat Evolution	100	104.3	108.9	99.4	94.9	65.6	77.0	81.1	90.7	102.4
Primes Evolution	100	131.4	170.6	197.8	197.8	197.8	197.8	197.8	197.8	197.8
Primes sur Revenu Dispo.	49.6	68.0	90.4	124.8	207.5	251.5	170.9	163.7	169.2	185.9

Remarque importante : dans l'ensemble de ces résultats, les cotisations et contributions sociales sont estimées sur la base des barèmes 2003.

Simulation 1 : augmentation de production laitière par achat de foncier.

La recherche de revenu supplémentaire pour compenser la dégradation des résultats de l'hypothèse de base conduit naturellement à étudier une augmentation de production laitière :

- ☞ Le bâtiment peut contenir 136 vaches laitières à 8000 litres de moyenne économique, sans travaux.
- ☞ Le relogement des élèves et le stockage du foin requièrent, dans ce cas, un investissement en hangar.

Nouvelles conditions : à partir de 2007

- 1 088 000 litres de référence lait (+ 275 000, soit +1/3 par rapport à la référence actuelle)
- 136 vaches laitières (+36 dont une partie par croissance interne)
- 45 génisses de renouvellement par an (+10)
- Le travail supplémentaire est assuré par les exploitants, sans recours à de la main d'œuvre salariée complémentaire. Ils pensent que c'est réaliste, compte tenu des installations. Le temps consacré à ce surcroît de travail pourra être trouvé en réduisant les responsabilités extérieures.

Dépenses :

- Achat de 27 vaches pour 27 000 €, prêt de 24 300 € à 6 % sur 10 ans
- Construction d'un hangar pour 30 000 €, prêt de 27 000 € à 6% sur 15 ans

Dans cette simulation, l'augmentation de la référence se fait par achat de foncier dans les conditions suivantes :

- Achat par l'EARL de 50 ha à 6100 €/ha, financement à 90 % par un emprunt à 6.5 % sur 20 ans
- 25 ha achetés portent un DPU de 280 € (prélèvements réserve déduits), les 25 autres ne portent pas de DPU.

Toutes les autres conditions de l'hypothèse de base sont maintenues.

Résultats de la 1^{ère} simulation :

Avec une baisse de 20% du prix du lait (tableau 12a) :

- les annuités s'accroissent dans des limites difficilement acceptables : le banquier pourrait ne pas accorder le prêt (entre 60 et 65% de l'EBE)
- l'exploitation réduit de moitié son niveau de CAF de 2003
- la part de CAF dans le produit après les nouveaux investissements n'est pas satisfaisante (2.5% en 2012)
- il est impossible de remonter le niveau de prélèvements privés

Avec une baisse de 15% du prix du lait :

- les annuités grimpent, mais plus modérément (en dessous de 60% de l'EBE)
- l'exploitation augmente d'un tiers son niveau de CAF de 2003 ; il devient possible de revaloriser le niveau des prélèvements privés en fonction de l'indice du coût de la vie
- la part de CAF dans le produit reste faible, mais très proche de ce qu'elle est en 2003 (5% du produit)

Enfin avec une baisse de 10% du prix du lait :

- la dette s'alourdit par rapport à 2003 mais les annuités représentent la même part d'EBE qu'en 2003 (proche de 55%)
- la CAF fait plus que doubler
- la part de CAF dans le produit dépasse 8% en 2012 et permet une certaine sérénité vis-à-vis des coups durs.

Conclusions pour la 1^{ère} simulation :

L'augmentation de 33% de production laitière réalisée par le biais d'un achat d'exploitation voisine ne fournit le revenu supplémentaire recherché que si la baisse du prix du lait reste inférieure à 15%.

Cependant, la dette de l'exploitation s'accroît encore.

Le surcroît de travail est supposé être réalisé par les exploitants eux-mêmes.

La menace de perdre 20 ha aujourd'hui exploités par l'EARL ne serait supportable que dans l'hypothèse d'une baisse du prix du lait de 10 %.

Cette simulation n'est donc pas vraiment satisfaisante. Elle n'est valable qu'avec un nombre de conditions trop limité.

Tableau 12a : résultats de la simulation 1 avec une baisse du prix du lait de 20%

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produit Evolution	100	97.8	98.6	96.6	85.8	85.8	85.8	85.8	85.8	85.8
EBE Evolution	100	95.8	93.7	84.2	58.1	60.6	65.1	67.9	66.6	64.1
EBE sur Produit	35.5	34.8	33.8	31.0	24.1	25.1	27.0	28.1	27.6	26.6
Annuités Evolution	100	95.8	93.8	88.7	81.1	90.0	81.5	83.0	83.0	83.0
Annuités sur EBE	55.7	55.7	55.8	58.7	77.7	82.8	69.8	68.1	69.4	72.2
Revenu Dispo Evolution	100	95.7	93.5	78.5	29.3	23.6	44.3	48.8	46.0	40.3
CAF Evolution	100	87.2	80.4	35.2	-113.4	-130.6	-68.0	-54.4	-62.8	-80.3
CAF sur Produit	5.2	4.7	4.3	1.9	-6.9	-7.9	-4.1	-3.3	-3.8	-4.9
Résultat Evolution	100	104.3	108.9	99.4	79.9	52.8	66.1	71.9	80.8	92.0
Primes Evolution	100	131.4	170.6	197.8	174.7	174.7	174.7	174.7	174.7	174.7
Primes sur Revenu Dispo.	49.6	68.0	90.4	124.8	295.8	367.3	195.4	177.3	188.1	215.1

Simulation 2 : augmentation de production laitière par location de foncier.

Toutes les conditions de la simulation 1 sont maintenues, hormis l'augmentation de la référence qui se fait par location de foncier dans les conditions suivantes :

- o location de 50 ha à 170 €/ha
- o 25 ha loués portent un DPU de 280 €, les 25 autres ne portent pas de DPU.

Tableau 13a résultats de la simulation 2 avec une baisse du prix du lait de 20%

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Produit Evolution	100	97.8	98.6	94.6	113.1	119.5	119.7	121.3	121.3	121.3
EBE Evolution	100	95.8	93.7	78.5	103.3	102.0	106.1	101.4	99.4	98.1
Annuités Evolution	100	95.8	93.8	88.7	85.5	98.8	90.4	91.8	91.8	91.8
Annuités sur EBE	55.7	55.7	55.8	63.0	46.1	54.0	47.5	50.4	51.4	52.1
Revenu Dispo Evolution	100	95.7	93.5	65.7	125.7	105.9	125.9	113.5	109.0	106.1
CAF Evolution	100	87.2	80.4	-3.5	177.4	117.9	178.1	140.8	127.2	118.4
CAF sur Produit	5.2	4.7	4.3	-0.2	8.2	5.1	7.8	6.1	5.5	5.1
Résultat Evolution	100	104.3	108.9	88.7	160.6	123.0	135.9	128.0	135.8	149.7
Primes Evolution	100	131.4	170.6	197.8	229.4	230.7	230.7	232.1	232.1	232.1
Primes sur Revenu Dispo.	49.6	68.0	90.4	149.2	90.5	107.9	90.8	101.3	105.5	108.4

Résultats de la 2^{ème} simulation :

Avec une baisse de 20% du prix du lait (tableau 13a) :

- les annuités ont tendance à diminuer légèrement malgré l'investissement en cheptel et en hangar
- En 2012, l'EBE et la CAF sont proches du niveau de 2003
- En 2012, la part de CAF dans le produit est également proche de 5%, un peu faible, comme en 2003
- il est délicat d'envisager une revalorisation des prélèvements privés

Avec une baisse de 15% ou de 10% du prix du lait :

- la part des annuités dans l'EBE diminue sérieusement (resp. 47 et 42%)
- la CAF augmente fortement (respectivement double et triple), ce qui permet cette fois de revaloriser les prélèvements privés
- la part de CAF dans le produit atteint ou dépasse le seuil objectif de 7% (resp. 8 et 11% en 2012)

Conclusions pour la 2ème simulation :

L'augmentation de 33% de production laitière réalisée par le biais d'une location d'exploitation voisine fournit le revenu recherché sauf si le prix du lait baisse de 20%. Dans ce cas, le niveau de revenu de 2003 est maintenu en euros courants, mais pas forcément en euros constants.

La dette reste à un niveau proche de celui d'aujourd'hui. Le travail est plus abondant.

La menace de perdre 20 ha aujourd'hui exploités par l'EARL est supportable dans l'hypothèse d'une baisse du prix du lait de 15 ou de 10 %.

Conclusion et limites :

Au niveau économique, le travail de simulation avec Olympe permet aux éleveurs de se forger une idée sur leurs résultats à venir. L'avantage de la méthode est de personnaliser la simulation au maximum. Toutes les données sont validées au fur et à mesure de la saisie par les éleveurs. Toutes les hypothèses sont celles que les éleveurs imaginent possibles dans leur situation propre, dès le démarrage de l'étude puis au fur et à mesure que les premiers résultats sont connus. Pas de boîte noire ni de modélisation : ce sont les projections les plus adaptées à chaque cas.

Des incertitudes naissent des répercussions pratiques de l'apparition du découplage sur les transactions de terres et les reprises d'exploitation à l'avenir. Les prix de marché des terres, introduits dans les études, ont été réfléchis par les éleveurs eux-mêmes, avec un risque d'erreur non négligeable.

Il est très aléatoire pour un technicien d'imaginer à l'avance le niveau de travail réel engendré dans l'exploitation par telle ou telle activité supplémentaire. Cette réflexion a été laissée également aux éleveurs. Ils imaginent beaucoup plus facilement jusqu'à quel nombre d'animaux les tâches quotidiennes peuvent se réaliser sans modification profonde de l'organisation du travail.

Ce qui est très apprécié par les éleveurs, c'est de pouvoir faire le point sur les conséquences de la réforme de la PAC sur leur exploitation, et de pouvoir ainsi définir une stratégie à moyen terme. Ils peuvent dès à présent penser leurs orientations dans cette stratégie globale et commencer à prendre des décisions dans ce sens.

La démarche trouvera un prolongement dans un suivi réalisé à partir des simulations Olympe. Des mises à jour de l'étude seront possibles dans les années qui viennent afin de préciser les orientations.

Bibliographie :

Deraedt M., Fabre F., Van Waveren W., 2005 : « Application de la PAC de 2003 : conséquences économiques directes et évolution dans 5 exploitations du réseau EDF France », février 2005, BTPL, 47 p

BIMA 07/2003 : la nouvelle Politique Agricole Commune, Accord de Luxembourg, 26 juin 2003, 8 p.

MAAPAR, APCA 09/2004 : La nouvelle PAC : les modalités d'application nationale 2005 – 2006 – 2007, brochure 8 p